

Absents: -

18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de JRRUGNE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Odile de CORAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2009

Présents : Mme Odile de CORAL, Maire, Mme Germaine HACALA, MM. Francis GAVILAN, Beñat IRASTORZA, Mmes Agnès GIACOMETTI, Claire d'ELBEE, Isabelle RAGOZIN, MM. Pierre TETEVUIDE, Léon MARIN, Michel BERCETCHE, Pascal MARTIN, Michel LARRETCHÉ, Mmes Marie-Hélène GOYA, Véronique TELLECHEA, Valérie ANDIAZABAL, Danièle DUFAU, Elisabeth PERY, Marie-Josée GOYA, MM. Beñat EXPOSITO, Jean TELLECHEA, Renaud LASSALLE, Dominique MELE, Philippe ARAMENDI, Mme Annette ARAMBURU, Isabelle ECHEVERRIA, M. ELIZONDO.

Pouvoirs :

M. Martin TELLECHEA donne pouvoir à Melle Véronique TELLECHEA

M. Didier PICOT donne pouvoir à Madame le Maire

Mme Thérèse HALSOUET donne pouvoir à M. Beñat ELIZONDO

M. Beñat EXPOSITO est désigné secrétaire de séance

### **OBJET: Régularisation sur vente d'un lot à M. GIRARDOT à Putillenia**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'une régularisation à effectuer sur le Budget annexe Putillenia, concernant la vente du lot n°1 du lotissement artisanal de Putillenia à M GIRARDOT, gérant de la SCI TXORI.

Par délibération du 06 mars 2006 le montant de la vente avait été fixé à 212.598 " pour une superficie de 3 429 m<sup>2</sup>, or une modification de l'autorisation de lotir effectuée en 2007 a réduit la superficie de ce lot à 3 363 m<sup>2</sup>.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres :

- DECIDE de régulariser cette situation par émission d'un mandat en remboursement de la somme de 4 092 " soit 66 m<sup>2</sup> x 62 "
- PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2009 du Budget annexe Putillenia

Votes pour : 25

Abstention : 4

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,